

**Signature du financement du Plan Campus
Lille, le 3 février 2014**

Lille est désormais une métropole européenne et la BEI tient à participer à son développement. Il y a deux ans en mars, c'était la rénovation de son système de traitement des eaux usées que je signalais avec Martine Aubry. L'an dernier fin août, c'était la rénovation et le développement du métro dans la métropole, toujours avec Martine Aubry. Et aujourd'hui, c'est un centre d'excellence universitaire qui vient de vous être présenté que la BEI vient financer conformément à son vœu de voir l'Europe venir et revenir encore pour contribuer au développement économique et social de la ville et de la région.

Mais, aujourd'hui, c'est plus qu'un investissement remarquable pour la région, c'est la première réalisation d'un plan national sans précédent que la BEI vient accompagner ici à Lille à la demande de Pierre Moscovici

et Geneviève Fioraso. C'est le financement du Plan campus que je voudrais expliquer dans son volet européen.

L'Europe, en particulier la Bei, est toute entière mobilisée pour relancer l'investissement dans notre avenir, et donc la jeunesse et la compétitivité de notre outil de formation. Le Conseil européen a fait de la formation et de l'emploi des jeunes la première des priorités et nous a donné les moyens d'y contribuer et avec un rythme que je tiens à souligner.

En effet, il s'agit d'une mobilisation et d'une réforme exemplaires. Son rythme est inédit et sa première traduction concrète est là devant vous aujourd'hui.

En 2012, à l'initiative du Président de la République, le conseil européen a adopté un pacte européen de croissance qui comprenait le principe d'une augmentation de capital de la BEI de 10 milliards d'euros à charge pour

la BEI de les transformer en 60 milliards de prêts supplémentaires pour soutenir l'investissement en Europe de 2013 à 2015. Ce principe s'est transformé en réalité en moins de 6 mois dans les 28 pays membres de l'union européenne par l'adoption des lois de finances pour 2013. Ce pacte s'est transformé en réalité concrète dès 2013. En effet, dès 2013 la BEI a bien réalisé son augmentation de capital et aussi accru de 40 pour cent comme promis son activité. Et comme nous sommes en France, je peux même dire que nous sommes allés bien au-delà puisque c'est un accroissement de 80 % de notre activité que nous avons connus en France en 2014. Au total ce sont 25 milliards d'investissements publics et privés en France qui auront été accompagnés par le groupe de la BEI.

Cette dynamique de la relance par l'investissement et l'Europe, c'est exactement ce que nous signons

aujourd'hui avec les centres d'excellence universitaires que soutient le Plan campus. C'est un nouvel investissement public de plus de 2,6 milliards d'euros dont près de la moitié financé par l'Europe et je vais vous expliquer comment.

Dans la même loi de finances pour 2013 qui validait l'augmentation de capital de la BEI, Genevieve Fioraso et Pierre Moscovici ont autorisé les universités françaises à emprunter à la BEI. C'est un changement historique. D'une logique uniquement budgétaire et faite de subventions, nous passons à une logique véritablement économique qui accompagne l'autonomie et l'excellence des universités françaises. C'est en effet un changement totalement logique car les universités qui sont rendues plus responsables doivent être à même de choisir comment financer au mieux leur développement. Elles peuvent se tenir aux seules subventions budgétaires, ou

recourir aux PPP, ou faire appel aux maîtrises d'ouvrage public ou aux partenariats public publics. Et la BEI qui a expérimenté à travers l'Europe toutes ces formes de financement, est aux cotes du ministère de l'enseignement supérieur pour les aider à faire ces choix. La modernisation publique est en marche et je tiens à remercier le ministère de l'enseignement supérieur de nous y associer.

La BEI est là aussi pour mettre en œuvre concrètement une autre réforme majeure de cette année 2013, celle du partenariat avec la CDC. Comme le sait très bien, Pierre Moscovici, ces deux institutions se sont côtoyées pendant plus d'un demi-siècle sans s'entendre et c'est là encore en 2013 que nous avons signé un accord qui change la donne. Désormais, CDC et BEI sont prêtes à apporter ensemble 50% chacune aux projets d'investissement publics qui répondent à nos priorités.

Dès 2013, nous en avons donné un exemple local en Haute Savoie avec le lancement de la couverture de la totalité du département en fibre optique permettant les liaisons à haut débit. Toujours en 2013, nous avons signé avec vous M le Ministre à l'hôpital Gustave Roussy le lancement d'un large programme de financement des hôpitaux de 1,5 milliards, dit hôpital avenir.

Aujourd'hui à Lille, nous pouvons lancer un impressionnant Plan campus de plus de 2,6 milliards d'investissement où BEI et CDC vont chacune apporter 1,3 milliards.

Nos prêts seront de 25 ans ce que les banques commerciales ne peuvent proposer aujourd'hui alors que cette longue durée est nécessaire pour permettre aux centres universitaires d'étaler la charge de leurs remboursements. Ce sont 13 centres d'excellence dont celui de Lille où le dossier était le plus mur qui vont

d'aujourd'hui à 2016 permettre aux universités françaises de se doter des moyens nécessaires pour se hisser dans les classements internationaux.

Au total, c'est une réforme sereine, une réforme européenne, en un mot une réforme républicaine que nous mettons en œuvre. Je remercie les universitaires et les Ministres d'y avoir associé la BEI.